



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2016

Offlanges, le 13 juin 2016

Présents : MM Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusé : M Alexandre LENOBLE (pouvoir à Jean-Michel GRAS).

Absent : M Jean MICHAUD.

Secrétaire : Mme Sylvie LEROY.

Le maire propose au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant un avenant pour le lot N° 1 des travaux de l'église

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18/05/2016

Il est approuvé à l'unanimité.

CCAS : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Aucune dépense, ni recette en 2015. Report : 104.73€

Le compte administratif du CCAS est approuvé par 9 voix.

CCAS COMPTE DE GESTION 2015

Le compte de gestion 2015 établi par la trésorerie est approuvé à l'unanimité.

Le report de 104€73 sera intégré dans le budget de la commune par une opération d'ordre non budgétaire.

SIAER : FINANCEMENT 2016

Le conseil décide à l'unanimité de financer les dépenses de fonctionnement (1062.45 € pour la commune) par des ressources non fiscales.

LUSTRES EGLISE

M le maire informe le conseil que M Gilbert Barbier, sénateur, est prêt à octroyer à la commune jusqu'à 10 000€ de sa réserve parlementaire

Sachant que l'étude du chauffage de l'église doit être soumise à la DRAC, il propose de demander cette subvention pour la réfection des lustres de l'église.

M Jean Michel Gras n'est pas d'accord, estimant que cet argent public devrait servir pour d'autres priorités comme les hôpitaux ou le rachat d'un bibliobus par exemple.

Le conseil demande par 7 voix pour, 2 voix contre et une abstention l'attribution de cette subvention et approuve le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Lustres somme nette	8 544 €	Réserve parlementaire	4 272 €
		Conseil économique paroisse	1 500 €
		Autofinancement	2 772 €

VITRAIL

3 devis sont proposés

TOSI : 5107.20€ THOMAS : 7290.00€ PAROT : 10973.17€

Le département subventionne à hauteur de 25% et la Drac à hauteur de 50%.

Le conseil municipal retient l'entreprise TOSI avec 9 voix pour et 1 abstention.

Et sollicite l'aide de l'Etat et du département par 7 voix pour et 3 abstentions.

Il restera en autofinancement pour la commune 1217.00 €

ONF : VENTE DE BOIS FAÇONNES

La vente de bois de la commune devient plus difficile. Ainsi L'ONF présente une vente par contrat d'approvisionnement, dans lequel il propose de regrouper les offres de bois de plusieurs communes, ce qui permettrait de mieux négocier les prix et trouver plus facilement un acheteur. Le bois ne serait abattu qu'après l'acheteur trouvé.

L'ONF demande pour cela 1% des sommes recouvrées, sachant que pour la vente de bois façonnés cela coûte 4€/m³.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2016

Mme Gérardin fait la remarque que l'ONF ne respecte pas les bonnes pratiques pour l'exécution des travaux et devrait être plus respectueux de la forêt de la Serre.

Jean Michel Gras est d'accord sur le principe de vente par l'ONF à condition qu'une clause soit rajoutée dans le contrat proposé sur une méthode de travail plus respectueuse de la nature dans la forêt de la Serre.

La décision de vendre de gré à gré par contrat d'approvisionnement pour un volume prévisionnel annuel de 250 m³ est acceptée par 7 voix pour et trois voix contre

Les conseillers demandent que des clauses sur le respect de la nature soient inscrites sur le contrat de travaux de bucheronnage.

Arrivée de Mr Lenoble Alexandre à 21h25.

SDCI : EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CC NORD JURA

Le conseil municipal reste sur sa position.

- 9 voix contre le projet de périmètre du SDCI présenté par le Préfet du Jura.

- 1 voix pour ce projet

Mr Jean-Michel Gras fait remarquer que Mme Lecomte, présidente de l'intercommunalité, n'a pas ou peu assisté aux réunions sur ce projet.

LOT 1 TRAVAUX EGLISE

Suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise Cachot, le SIDEK propose la reprise du lot 1 par l'entreprise PATEU ROBERT pour 69723.30€ TTC, ceci évitant une perte de temps dû aux contraintes administratives liées à cette liquidation.

Pour information, au départ, suite à l'appel d'offre pour le lot 1 dans sa globalité, l'entreprise PATEU ROBERT était plus cher de 9550€ TTC par rapport à l'entreprise Cachot retenue. Pour la reprise du chantier en cours, le coût supplémentaire sera de 7528 €.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le SIDEK à signer l'avenant pour substitution de l'entreprise Cachot par l'entreprise PATEU ROBERT.

QUESTIONS DIVERSES

- Bibliobus

Le bus en lui-même n'est plus en état. Le département ne veut pas réinvestir pour l'achat d'un nouveau bus.

Le conseil municipal déplore la suppression de ce service pour les milieux ruraux.

- Contrôle des Bacs par le SICTOM

Le maire informe le conseil que les ambassadrices du tri ont effectués des contrôles sur les bacs de la commune :

Le 22 avril : 6 bacs bleus sur 30 et 2 bacs gris sur 23 n'étaient pas conformes

Le 20 mai : 2 bacs bleus sur 5 et 1 bac gris sur 9 n'étaient pas conformes

Le SICTOM de la zone de Dole préconise la tarification incitative. Il reviendra aux intercommunalités de le décider et d'en fixer le montant.

- Travaux salle des fêtes

Les travaux concernant les portes se feront semaine 24.

- Jean Michel Gras redemande de renégocier le contrat de forage pour la carrière.
- Jean Claude Thabard demande à Mr le maire s'il a participé au conseil communautaire de Jura Nord.

Mr Barbier répond qu'il y a été convié la veille pour le lendemain et n'a pas pu y participer.

Mr Thabard lui fait la remarque qu'il peut déléguer.

- Mme Gérardin se pose la question pourquoi le conseil n'a pas été informé par le maire d'une réunion ayant comme thème « Réflexion sur nos intercommunalité et le devenir de nos territoires ».

Mr le maire ne se souvient plus d'une telle réunion et précise qu'il assistera à une réunion sur ce sujet le 8 juin.

La séance est levée à 22h10.